



après un OQTF peut on etre en situation régulière par le mariage?

Par **valie**, le **16/07/2009** à **10:45**

Bonjour à tous!

Je suis actuellement en situation irrégulière avec à l'appui un ordre de quitter le territoire, et mon recours jusqu'à lors à la préfecture n'a ps de suite favorable (pas de réponses)

Je suis rentrée en France depuis octobre 2005 avec un statut étudiant, dc avec un visa long séjour. Il s'avère que la préfecture n'a plus voulu me renouveler mon titre de séj en me donnant un ordre de quitter.

Je suis avec mon conjoint français depuis 2 ans, donc mon conjoint et moi souhaiterons savoir si c'est possible après un mariage de pouvoir à nouveau être en situation régulière sur le territoire français????

Que pensez vous de ma situation, à savoir que maintenant le maire soumet les dossiers des futurs époux au procureur??? si je me trompe pas...

Je suis déprimée et je ne sais quoi faire actuellement.

Merci d'avance pour vos réponses précises, bne jrnée!